AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Commune de Breuillet – 28 rue du Centre – 17920

Le Pouvoir Adjudicateur pour l'exécution du marché est : Monsieur le Maire de Breuillet.

2. Procédure de passation

La présente consultation est un marché public à procédure adaptée conformément aux articles L1111-1 et L 2123-1, du Code de la commande publique en vigueur.

Le mode de passation revêt la forme d'un accord-cadre à bons de commande telle que définie aux articles R 2162-1 à R 2162-6 ; R 2162-13 et R 2162-14 du Code de la commande publique.

3. Objet du marché

Travaux d'entretien des voiries communales - Marché à bons de commande

4. Conditions de participation

Se référer au Règlement de Consultation

5. Jugement des candidatures, des offres et attribution du marché

Jugement des candidatures

Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles énumérées à l'article 5 du Règlement de Consultation.

Jugement des offres

Le pouvoir adjudicateur retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue d'un classement. Elle sera jugée selon les critères suivants :

LE PRIX DES PRESTATIONS (60%)

Détails : Se référer au Règlement de Consultation

LA VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (40%)

Détails : Se référer au Règlement de Consultation

6. Conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres

Se référer au Règlement de Consultation

7. Plateforme dématérialisée pour retirer et déposer le dossier de consultation

www.marches-securises.fr

8. Référents administratifs et financiers

Monsieur Jérémie DUQUESNE ou Madame Elisabeth COCCHINO - 05.46.22.72.13

9. Date limite de réception des offres : 28 novembre 2025 à 12h00

10. Date d'envoi de l'avis à la publication : 17 octobre 2025